

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 20 MAI 2025

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Denis Corriveau concernant l'immeuble situé au 362, 2^e Avenue Est en lien avec l'agrandissement de l'entrée charretière;
 - 4.2 Dérogation mineure de l'entreprise 2645-3563 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 131, rue Poirier afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété;
 - 4.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé aux 219 à 225, 1^{re} Avenue Ouest (LYNKZ INSTRUMENTS);
 - 4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé aux 219 à 225, 1^{re} Avenue Ouest (ESPACE NAAD);
 - 4.5 Autorisation de signature de l'acte de vente des lots 6 492 603 et 6 492 604 du cadastre du Québec à Groupe Action Logement;
 - 4.6 Adjudication du contrat pour la fourniture de béton bitumineux 2025;
 - 4.7 Adjudication du contrat pour la fourniture de matériaux granulaires et sable de rue pour l'année 2025;
 - 4.8 Adjudication du contrat pour l'acquisition de béton de ciment pour l'année 2025;
 - 4.9 Autorisation de signature de l'acte de vente des lots 6 492 600 et 6 492 601 du cadastre du Québec à Immeubles DCL inc.;
 - 4.10 Autorisation de signature du protocole d'entente tripartite pour l'organisation du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - 4.11 Approbation de la Politique territoriale et du Plan d'action en développement social 2025-2030 du Regroupement des partenaires en développement social d'Amos-Région (RPDSAR);
 - 4.12 Abolition et création d'un poste d'agent en ressources humaines;
 - 4.13 Abolition et création d'un poste d'agent à la paie;
 - 4.14 Terminaison de fin d'emploi;
 - 4.15 Comptes à payer au 30 avril 2025;
 - 4.16 Affectation de la réserve financière pour les infrastructures et équipements relatifs aux loisirs, à la culture et au tourisme;
 - 4.17 Adjudication du contrat de construction d'un entrepôt regroupé au garage municipal;
 - 4.18 Renouvellement du protocole d'entente avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue;
 - 4.19 Engagement d'un pompier à temps partiel – M. Ghyslain Ebacher;

4.20 Engagement d'une pompière à temps partiel – Mme July-Ann Delongchamp;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du règlement n° VA1-24 modifiant le règlement n° VA-971 sur les dérogations mineures;
- 5.2 Adoption du second projet de règlement n° VA1-32 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.3 Adoption du second projet de règlement n° VA1-35 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.4 Adoption du règlement n° VA1-33 concernant l'acquisition d'appareils de télémétrie, de pompes et autres équipements pour le réseau des eaux usées et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
- 5.5 Adoption du règlement n° VA1-34 concernant l'acquisition de matériel divers et la réalisation de projets et travaux liés aux immeubles municipaux et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;

6. Dons et subventions :

- 6.1 Aide financière au Comité des loisirs de Saint-Maurice;

7. Informations publiques;

- 7.1 Félicitations à la délégation de l'Abitibi-Témiscamingue du Centre de formation professionnelle Harricana – Olympiades québécoises des métiers et des technologies;
- 7.2 Félicitations à M. Pascal Rheault pour son implication dans les domaines municipal, agricole et forestier;
- 7.3 Statistiques de la construction – Avril 2025;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.